

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN  
COMTÉ DE MONTMORENCY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 30 SEPTEMBRE 2019**

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 30 septembre 2019 à 18h30 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon et Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge, sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de l'ordre du jour.

19-09-9803

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**2. Octroi de contrat pour les travaux de réparation de pavage – diverses rues secondaires**

ATTENDU l'appel d'offres publiques pour les travaux de réparation de pavage-diverses rues secondaires ;

19-09-9804

ATTENDU la réception de quatre soumissions et la conformité de ces dernières ; EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que la Municipalité retienne la firme PE Pageau, pour un coût de 204 644.48\$ taxes incluses, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**3. Engagement aux travaux publics**

IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que la Municipalité effectue l'embauche de M. Patrick Turbide, à titre de journalier saisonnier, pour les travaux publics, soit jusqu'au 1 décembre 2019, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

19-09-9805

**4. Autorisation de dépenses**

Attendu la résolution # 19-09-9782 autorisant une dépense de 3000\$ pour l'organisation de la Fête de Reconnaissance des bénévoles ;

19-09-9806

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil autorise une somme supplémentaire de 1 000\$ pour l'organisation d'une fête de reconnaissance des bénévoles 2019 qui aura lieu le 17 octobre prochain au Centre Gérard Miotto, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**5. Période de questions**

**6. Levée de la séance**

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 18h40, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

---

Pierre Lefrançois, Maire

---

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/ Directrice générale